

DOSSIER D'INSCRIPTION BIQUALIFICATION 2011/2012

« Nouveaux entrants »

Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez intégrer la section Bi-qualification du LPO de Chamonix à la rentrée 2011.

TRONC COMMUN:

Cette année, vous allez commencer les cours du tronc commun, formation théorique des brevets d'état en contrôle continu: Anatomie Physiologie (UF1) / Psychopédagogie (UF2) / Législation (UF3)

Rappel: en cas d'échec à l'une des UF, vous disposez d'un an à l'issue de votre scolarité pour achever votre tronc commun au CREPS PACA de Voiron en gardant le bénéfice des UF Réussies.

Nous vous rappelons que l'échec à l'une des UF entraîne l'exclusion de la formation biqualification pour l'année suivante (**vous serez alors rattaché à votre établissement de secteur).**

ENTRAINEMENTS SPECIFIQUES:

Grâce à notre partenariat avec LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC, les élèves de la section bénéficient de la gratuité sur les remontées mécaniques de la vallée de Chamonix (Chamonix Pass).

TESTS / STAGES / UNITES DE FORMATION DE VOTRE BREVET D'ETAT :

Pour information, vous trouverez sur le site internet de la biqualification le formulaire « autorisation exceptionnelle d'absence pour formation biqualifiante » qui est obligatoire pour être autorisé à s'absenter pour des stages du BE.

Pour valider votre inscription en bi-qualification en 2011-2012, vous devez remettre TOUS les documents suivants lors de la chaîne d'inscription : le lundi 4 juillet 2011 de 9h-12h00 et de 13h30-16h30

Un chèque de 500 € à l'ordre de : « <u>Agent comptable du LPO Frison-Roche de Chamonix</u> » pour la participation aux frais d'encadrement

L'autorisation parentale annuelle pour la participation aux activités de montagne (annexe 1)

L'engagement élève Bi-qualification 2011-2012 (annexe 2)

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (annexe 3)

Diplôme de secourisme (PSC1)

Adhésion à l'Association Sportive du Lycée Polyvalent avec :

- La fiche d'inscription à l'AS du Lycée Polyvalent : attestation parentale et demande d'adhésion de l'élève (annexe 4)
- 2. Un chèque de 50 € à l'ordre de : « Association Sportive du Lycée de Chamonix »

Les coordonnateurs bi-qualification M. Pellet Bourgeois - M. Poussin